L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Etat, du Conseil Général de la Nouvelle-Orléans, de la Première et de la Troisième Municipalité.

Imprimé par J. Bayon.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 14 FEVRIER 1837.

EDUCATION PUBLIQUE—No. 2.

Nous avons exposé, dans un premier article, quelques unes des causes qui ont mis au cercueil des établissemens d'éducation publique, tentés à différentes époques dans la Louisiane; et dont l'une des plus influentes, à notre sens, a été l'instabilité dans la direction et dans le professorat des divers collèges: instabilité résultant plutôt de la nature même des choses, que du caractère de ceux qui se sont occupés, avec plus ou moins de talent ou méthode, d'instruire notre jeunesse. Nous avons cru voir le remède au mal dans une organisation nouvelle, et dans un choix d'individus voués par état à l'enseignement; et ce n'est qu'après de mûres réflexions que nous avons cédé, sur ce point, à une conviction, d'autant plus profonde, que nous avions à surmonter des préventions partagées par un grand nombre de citoyens éclairés. Nous n'ignorons pas que beaucoup de personnes, pressentant, d'après notre premier article, quelle société enseignante nous voulions indiquer, se sont accusées contre notre opinion, et n'ont pas balancé à nous accuser de vouloir introduire, à la Louisiane, ce que nos voeux ont tendu à faire bannir de France. Nous rentons toute la force de cette assertion; mais, nous n'en sommes pas terrassés; et le zèle du bien public nous porte à la repousser par des considérations que nous croyons capables de modifier le jugement des personnes qui nous opposées à notre façon de voir. En Europe, où le pouvoir est centralisé, l'unité—d'où découle cette puissante force—est reconnue nécessaire; et, une fois en possession de la direction de certaines conceptions royales, rien ne s'opposait plus à ce que l'antique société de Jesus ne régnât de nouveau sous le nom des souverains qu'elle dominait. Ce sont les considérations d'un tel ordre de choses qui ont, en France, exaspéré les esprits contre cet ordre religieux qui voulait dominer la politique, quand il n'établissait pas un état de faire de l'éducation. L'Europe savante n'a cessé de reconnaître la supériorité de méthode et d'instruction déployée dans tous les collèges de cet ordre, dont elle a déploré l'ambition; et, tout en approuvant aux mesures qui en renversaient les projets d'un n'en reconnaissant pas moins toute l'utilité qu'il eut pu être ramené aux principes fondamentaux de son institut.

Convaincu du danger que cet ordre faisait courir en Europe à la liberté, par l'empire qu'il exerçait sur la souveraine et sur la haute aristocratie qui le considérait comme le principal instrument de la restauration; nous sommes pourtant convaincus de l'impossibilité d'un pareil danger dans un état républicain. En effet, aucun succès n'étant donné aux ministres des cultes dirigés, dans les affaires publiques, et la domination positive d'un ordre enseignant le tenant écarté de presque tous les rapports sociaux, nous aurions peine à concevoir que l'on put prendre sur le moindre ombrage jusque les chaires des établissemens de ce genre étant soumises à la sanction législative, aucune tentative, quelque déguisée qu'elle fut, pour s'immiscer dans la politique, ne saurait être à craindre pour nous.

Si donc les pères sont mûs, pourquoi nous refuseraient-ils à recueillir les fruits d'une méthode sûre, d'un enseignement régulier? Pourquoi ne profiteraient-ils pas de l'occasion